



Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 10 mars 2009

Compte-rendu

La maison de quartier de Cantepau a accueilli la première réunion du conseil de quartier de Cantepau.

Assistaient à cette première réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,
 Josette Bouin, élue déléguée au quartier de Cantepau, conseillère municipale déléguée aux aînés,
 Gisèle Dedieu, première adjointe au Maire déléguée aux solidarités,
 Louis Barret élu délégué aux Quartiers Rive droite, adjoint au Maire délégué à la voirie à la circulation aux bâtiments et aux moyens logistiques,
 Agnès Berger, élue du groupe d'opposition

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Ahmed Abtoy

Alain Alabert

Line Albinet

Medjahed Benhenni

Zohra Benhenni

Nawel Bensetti

Emile Bouin

Alain Cornuet

Philippe Cros

Emmanuelle Defontaine

Mauricette Delpi

Brahim Essyam

Fabrice Galibert

Sylvie Genevrier

Gérard Hoffmann

Corinne Lecrique

Sophie Malmey

Malik Manseur

Elyn Monatin

Wassila Moulay

Eric Placide

Jean-Michel Quintin

Loïc Ramonet

Eric Rubatto

Maria Sedrue

Jean-Pierre Séverac

Yvonne Steffan

Joëlle Villeneuve

Etaient excusés :

Amar Boumedienne

Monique Brychczynski

Rachida El Ghalmi

Emile Rodriguez

Gabriel Sanchez

Michel Schaeffer

Animée par Josette Bouin, élue déléguée au quartier de Cantepau et Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette première réunion de travail était avant tout l'occasion de réunir les 34 conseillers de quartier dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a rappelé que les conseils de quartier s'inscrivent dans la poursuite de la démarche « projets de quartier-projets d'avenir » et du travail de co-production proposé aux Albigeois depuis novembre 2005.

Faire vivre les contrats de quartier albigeois

Les deux vagues d'ateliers d'avenir organisées en 2006 et 2007 dans les 12 quartiers d'Albi ont permis de rédiger 12 contrats de quartier qui matérialisent les priorités d'intervention et d'aménagement dans chaque secteur de la ville et constituent dès lors une véritable feuille de route pour l'action de la collectivité.

Les conseils de quartier sont désormais les organes participatifs permanents qui concourent à la mise en oeuvre, à l'évaluation, et à l'actualisation des actions inscrites dans chaque contrat. Ce sont des espaces d'information, de débat et de propositions pour améliorer le cadre et la qualité de vie dans chaque quartier.

Ils réunissent habitants, commerçants, bénévoles associatifs, professionnels de l'action publique et acteurs institutionnels...tous ceux qui manifestent la volonté de s'investir dans un travail de fond pour leur ville et leurs quartiers, partager leur regard, formuler des propositions.

Un engagement volontaire dans le respect de règles du jeu communes

Afin d'organiser l'activité des 12 conseils et favoriser les échanges les plus constructifs entre leurs membres, Laurence Pujol a présenté les principaux engagements figurant dans la charte de la participation :

- Faire acte de candidature pour participer ;
- Contribuer à un travail de réflexion collective pour le quartier, sur les questions de déplacements, de cadre de vie, d'aménagement d'espaces publics, de services publics de proximité, de dynamisation sociale et culturelle ;
- Assister à minima aux deux réunions annuelles du conseil ;
- Agir dans le sens de l'intérêt général, au delà des intérêts particuliers et des considérations partisans ;
- Ecouter et respecter les différents points de vue, chacun bénéficiant de la même légitimité de parole.

Objectifs et déroulement de la réunion

Josette Bouin a ensuite indiqué les objectifs de cette première réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- évaluer l'état de réalisation des actions 2007-2008 du contrat de quartier,
- présenter les opérations retenues au budget 2009 pour le quartier et leurs conditions de mise en oeuvre,
- constituer les groupes de travail thématiques au sein du conseil de quartier.

Le bilan intermédiaire du contrat de quartier de Cantepau met en exergue les premiers résultats suivants :

- Actions inscrites en 2007 : 80 % de réalisation.
- Actions inscrites en 2008 : 66% de réalisation, certaines actions étant en cours, d'autres nécessitant une réflexion plus approfondie au sein du conseil de quartier.

Pour l'année 2009, l'équipe municipale a retenu, lors du vote du budget primitif, les opérations suivantes :

- poursuite de l'aménagement de la plaine de jeux, de détente et de loisirs
- étude partenariale avec Tarn habitat pour la requalification du square Bonaparte
- modernisation et mise en conformité de la maison de quartier
- réfection des revêtements de chaussée rue du consul Lebrun et chemin de Pradelès
- Réfection des trottoirs rue du maréchal Victor

Un travail de réflexion par groupes thématiques

Sur la base des thèmes choisis préalablement par chaque conseiller, Josette Bouin a procédé à la constitution de trois groupes de travail thématiques :

- Environnement – cadre de vie – valorisation des espaces publics – déplacements
- Adaptation des services et des équipements publics de proximité – vie commerciale
- Animations – vie sociale – solidarités – loisirs

Un volontaire par groupe thématique a été invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges lors de la synthèse collective : Philippe Cros pour le groupe « Environnement – cadre de vie – déplacements », Jean-Michel Quintin pour le groupe « Services et des équipements publics de proximité – vie commerciale », Eric Rubatto pour le groupe « Animations – vie sociale – solidarités – loisirs ».

Les participants se sont ensuite répartis dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : tableaux détaillés des orientations et actions inscrites dans le contrat de quartier, plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier...

Une synthèse collective : analyse et restitution

Au terme de ce premier temps de travail d'une heure trente, les conseillers se sont retrouvés pour partager la pause collation avant la synthèse générale en commun durant laquelle chaque secrétaire de groupe a pu rendre-compte des réflexions et propositions qui ont été rapportées sur tableaux et qui figurent ci-après.

Des propositions à affiner avant la prochaine réunion du conseil

Ces éléments de réflexion devront être complétés. Ils pourront donner lieu soit à des études de faisabilité réalisées par les services municipaux, soit à des visites sur le terrain, soit à des travaux cartographiques pour repérer et identifier certains cheminements ou équipements souhaités...

Ces travaux complémentaires permettront de vérifier l'opportunité, de mesurer les conditions de réalisation de telle ou telle opération et d'apporter ainsi au conseil de quartier toutes les précisions utiles qui lui permettront d'identifier, lors de la deuxième réunion du conseil prévue au 3^{ème}/4^{ème} trimestre 2009, les priorités d'intervention à proposer à la municipalité pour l'exercice 2010.

Environnement – cadre de vie – valorisation des espaces publics – déplacements doux – cheminements pédestres – circulation

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Valorisation des espaces publics majeurs</p> <p>↳ <i>aménagement de la plaine de jeux, de détente et de loisirs de Cantepau</i></p> <p>↳ <i>rue maréchal Masséna</i></p> <p>↳ <i>avenue général Hoche</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le respect des engagements du contrat de quartier, la Ville a entrepris, suite à une démarche de concertation avec les partenaires du quartier, la requalification de la plaine de jeux à l'arrière de la maison de quartier. Ce nouvel espace à destination des familles sera réalisé en plusieurs tranches de travaux dont la première sera achevée durant l'été 2009. - En ce qui concerne le terrain synthétique, le conseil de quartier préconise qu'il soit équipé d'un portail et protégé (afin d'éviter notamment les déjections canines, les dépôts de détritrus). La mise en place de chicanes est également proposée afin d'éviter le circulation anarchique des motos et cycles. - Le conseil de quartier fait remarquer la situation des trottoirs, particulièrement sur ce secteur très utilisé avec les accès à la Maison de l'Economie, à la Maison pour tous ou à l'école Saint-Exupéry. Il juge donc souhaitable de programmer leur réfection et d'étudier les possibilités d'organisation du stationnement. - Le conseil de quartier indique que le carrefour avec le boulevard Lannes est saturé aux heures de pointe. Il recommande de créer une voie de dégagement pour faciliter le « tourne à gauche ».

<p>↳ <i>avenue maréchal Lannes</i></p>	<p>Le conseil de quartier souligne la dangerosité de l'arrêt de bus situé sous la passerelle. En effet, il est impossible de voir les piétons traverser sur le passage protégé dès qu'un bus est à l'arrêt. Il est proposé de déplacer l'arrêt de bus vers le centre social de Cantepau.</p>
<p>↳ <i>mail du square Augereau</i></p>	<p>– Le conseil de quartier attire l'attention sur le problème de la circulation dangereuse des motos sur ce secteur et préconise la mise en place de chicanes.</p>
<p>↳ <i>propreté urbaine</i></p>	<p>– Le conseil de quartier souligne également un problème de propreté au niveau du passage entre la rue de la Négrouillère et la rue Cambacérès. Il demande la mise en place de corbeilles de propreté.</p>
<p>↳ <i>étude de rénovation de l'éclairage public square Bonaparte</i></p>	<p>– Le conseil de quartier prend acte de l'étude conjointe entre la Ville d'Albi et Tarn Habitat, dans le cadre d'une réflexion plus globale sur le réaménagement de la dalle et le traitement urbain du boulevard Lannes.</p>
<p>↳ <i>traitement des entrées de quartier</i></p>	<p>– Il s'agit du carrefour Albert Thomas/Lannes/Paul Bermond. Le conseil de quartier insiste sur le fait que ce carrefour nécessite un meilleur aménagement pour une lisibilité plus claire de la présence de commerces, services et notamment services de santé et écoles.</p>
<p>↳ <i>projet immobilier sur le site de l'ancien Mille Club, rue du maréchal Victor</i></p>	<p>– Le conseil de quartier est informé du projet en cours de construction de maisons individuelles pour personnes handicapées ou à mobilité réduite.</p>
<p>Déplacements doux, cheminements pédestres, circulation</p>	<p>– Les équipements ont été réalisés dans le respect des engagements pris dans le contrat de quartier.</p>
<p>↳ <i>mise en sécurité de l'avenue Kellerman</i></p>	

↪ *développement des modes de déplacement doux*

- Il est indiqué au conseil de quartier que les études relatives au projet de passerelle piétonne et cyclable sur le pont de Cantepau sont en cours. Cette proposition, issue des réflexions précédentes lors des ateliers d'avenir, se développe. Elle a été délibérée lors du conseil municipal du 9 février 2009.

↪ *cheminements pédestres et cyclables au sein du quartier*

- Le conseil de quartier fait remarquer l'étroitesse des pistes cyclables, notamment boulevard Lannes. Il propose de les élargir avec la mise en place d'un système de protection qui séparerait les voitures des cycles. Rue de Cantepau, le conseil de quartier préconise un sens unique depuis le boulevard de Strasbourg jusque vers la rocade. Il juge en effet cette voie très dangereuse du fait de son étroitesse, et du manque de confort des trottoirs. Cette proposition doit s'inscrire en cohérence avec les réflexions menées pour la modification du plan de circulation d'ensemble dans le quartier voisin de la Madeleine.

Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :

- Ecole de la Négrouillère

- Le conseil de quartier juge l'établissement vétuste. Il propose que la situation des écoles du quartier soit abordée dans sa globalité afin de convenir des choix à opérer.

Adaptation des services et équipements publics de proximité – vie commerciales

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Adaptation des services et équipements publics de proximité ↳ <i>modernisation et mise en conformité de la maison de quartier</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - La maison de quartier est un équipement majeur de Cantepau qui contribue au lien entre les habitants et à la mixité sociale. Il est précisé au conseil de quartier que cette structure doit faire l'objet d'un programme pluriannuel de travaux afin de la moderniser et de la mettre en conformité. Le conseil de quartier propose de définir des priorités afin de trouver le juste équilibre entre les différents besoins et les capacités de réalisation annuelles. - Dans un premier temps, la situation de la salle de spectacle est évoquée considérant que cet équipement de qualité est utile et complémentaire des autres sites de diffusion artistique albigeois. Il est indiqué que cette salle de spectacle doit mettre en valeur la richesse culturelle de Cantepau, mais également rayonner au-delà du quartier. Son potentiel doit donc être maintenu en réalisant les travaux nécessaires. - Le conseil de quartier propose par exemple d'utiliser cet équipements pour sensibiliser les jeunes aux métiers du spectacle en les associant au travers d'un projet à la fois culturel et professionnel : stages de régisseur technique pour la réalisation des concerts de la maison de quartier par exemple...

↳ *opportunité de créer une salle destinée aux manifestations familiales*

Le conseil de quartier suggère également que les associations intervenantes soient consultées afin de définir sur un certain nombre de dates qui leur seraient réservées pour programmer des spectacles pour la population du quartier. La question de la possibilité de résidence d'une troupe d'artistes amateurs est également posée : cette option serait à étudier si l'opportunité se présentait.

- Le conseil de quartier juge cette action prioritaire car elle répondrait à un réel besoin dans le quartier. Il est envisagé une salle pouvant accueillir une centaine de personnes au grand maximum. Cette salle doit être équipée (tables, chaises, cuisine avec matériel de réchauffage mais pas de cuisson, frigo) pour des manifestations de type familial (mariages, anniversaires, etc ...). Elle doit également intégrer un espace extérieur qui pourrait également être utilisé en période estivale. Le conseil de quartier propose, si cela est possible, d'utiliser la ferme de la base de loisir qui pourrait être réhabilitée ou un emplacement proche. Il est précisé que le site devra être sécurisé, bien éclairé et équipé d'un dispositif de propreté.

Vie commerciale

↳ *signalétique commerciale*

- Le conseil de quartier fait le constat d'une signalétique commerciale obsolète, même si elle a été reprise en 2003 pour le square Augereau. Plus globalement, il juge que l'ensemble des services présents sur le quartier pourraient être mieux signalés. Le conseil de quartier indique également qu'il est important de permettre l'ouverture des commerces de proximité sur le boulevard Lannes afin de contribuer à une meilleure visibilité et ainsi à un désenclavement commercial. Une réflexion sur la situation des espaces commerciaux de Cantepau est engagée avec les différents partenaires institutionnels concernés.

↳ *activités nouvelles à apporter*

- En ce qui concerne les activités commerciales déjà existantes, le conseil de quartier juge que le quartier de Cantepau est relativement bien équipé, entre les pôles commerciaux de proximité de Bonaparte et Augereau ainsi que les grandes surfaces. Toutefois, le conseil de quartier déplore le manque d'activités commerciales le dimanche matin. Dans ce cadre, il propose la création d'un marché alimentaire. Il est rappelé au conseil de quartier qu'un marché avait été créé le jeudi matin sur le square Augereau avec 4 commerçants : ce marché à l'initiative de l'association des commerçants du square Augereau n'avait pas généré de flux de consommation suffisant pour pouvoir se maintenir. La demande sur le quartier est-elle aujourd'hui suffisante pour pérenniser un marché alimentaire le dimanche matin ?

Animations – vie sociale – solidarité – loisirs

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Adaptation des projets d'animation afin de suivre l'évolution du quartier</p>	<p>– Le conseil de quartier insiste particulièrement sur l'importance de la communication entre les différentes structures institutionnelles et associatives.</p> <p>Il considère que, dans le cadre plus large du projet social et culturel de la maison de quartier, il est impératif de rendre les animations plus accessibles aux habitants qui restent les acteurs majeurs du quartier.</p> <p>Le conseil de quartier juge primordial l'échange entre les différents acteurs institutionnels, sociaux et éducatifs de Cantepau. Il insiste sur le fait qu'un travail efficace peut être mené à partir des ressources existantes, qu'il juge nombreuses et dont il considère qu'elles constituent une base solide pour définir de nouveaux projets fédérateurs.</p>
<p>Améliorer l'information des habitants.</p> <p>↳ <i>Opportunité de créer un guide pratique du quartier</i></p>	<p>– Le conseil de quartier juge que toute forme de communication écrite a une portée limitée du fait d'une tradition orale très présente et de la diversité sociale et communautaire qui caractérise la population du quartier.</p> <p>– Il préconise en revanche une meilleure présentation des structures du quartier par le biais d'Internet ou pourquoi pas d'une borne électronique. Il est également proposé des panneaux d'information (structures légères et sécurisées) dans les halls d'immeubles ainsi que sur des sites de passage, fréquentés par le public (relais d'information).</p> <p>Ainsi, les éléments suivants sont formulés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● identifier des espaces d'information sur des sites connus et fréquentés par le grand public : école, centre social, centres commerciaux, maison de services publics et maison de quartier,

- nécessité de coordonner et de centraliser les différentes informations issues des intervenants associatifs et institutionnels afin de les diffuser efficacement auprès de la population, sous une même forme, dans des espaces identifiés (type panneaux d'affichage) et via les intervenants eux-mêmes qui en seraient les prescripteurs,

Dans cette optique, l'idée est donc dans un premier temps d'améliorer les conditions de transmission et de réactivité entre les différents acteurs du réseau par exemple en créant un outil exploitable sur l'internet (type newsletter). Chaque acteur disposant du même niveau d'information, peut ensuite la diffuser oralement auprès du public avec lequel il est en contact régulier.

Ces propositions seront étudiées.

Favoriser la participation des habitants à la vie collective du quartier

↳ *constitution d'un comité « les usagers de la maison de quartier »*

- Le conseil de quartier insiste sur le fait que la maison de quartier étant accessible à tous, elle doit jouer un rôle fédérateur : il est ainsi favorable à la création d'un comité d'usagers.

Ce comité favoriserait la cohabitation entre les différents publics et intervenants et permettrait de structurer l'offre de la maison de quartier. Il s'agirait pour ce comité de définir un ou des projets communs autour de la maison de quartier, puis de coordonner, et créer ainsi une synergie. Il pourrait également jouer un rôle actif dans le cadre du fonctionnement de la salle de spectacles ou de l'organisation d'évènements tels que le Printemps des Cultures.

↳ participation au comité de rédaction du journal « Clin d'Oeil »

– Il est rappelé que le journal « Clin d'Oeil » est cofinancé par la Ville d'Albi et l'Etat dans le cadre de la Politique de la Ville. Le conseil de quartier considère qu'il est nécessaire d'ouvrir ce journal à d'autres personnes si elles le souhaitent. Si certains conseillers du quartier souhaitent s'investir dans le comité de rédaction, l'invitation est lancée.

↳ participation au 10ème anniversaire du « Printemps des Cultures en 2010 »

– Le conseil de quartier souligne l'intérêt de cette manifestation et souhaite une participation toujours plus active des habitants dans sa préparation et dans son déroulement. Certains membres du conseil de quartier pourraient dans cette optique animer un stand lors de l'édition de mai 2009 pour préparer le 10ème anniversaire de 2010 avec les habitants.

Afin d'assurer la promotion du 10ème anniversaire du Printemps des Cultures, il est également proposé de délocaliser éventuellement une journée d'animation en centre ville durant l'édition 2010 (sur la place du Vigan par exemple). Toutefois, le conseil de quartier insiste bien sur le fait qu'il s'agit avant tout d'un événement du quartier, pour les familles du quartier avec bien évidemment une volonté d'ouverture qui doit favoriser la mixité des publics.

Le conseil de quartier s'accorde sur l'importance d'assurer une meilleure communication de cet événement qui a su trouver son public et qui contribue fortement à donner un image positive de Cantepau.

Dans ce cadre, plutôt que d'aller vers le centre ville il est aussi proposé d'amener le public du centre ville à Cantepau. Au-delà du « faire savoir », le conseil de quartier juge qu'il faut faire venir un public nouveau à Cantepau.

Cela passe bien entendu par une communication forte, mais également par des facilités d'accès : pourquoi ne pas organiser en partenariat avec AlbiBus des transports en commun spécifiques centre ville – Cantepau pour la manifestation.



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54
conseilsdequartiers@mairie-albi.fr